

Cartable à la neige / Compte-rendu de la réunion du 19/09

+ quelques changements par rapport à ce qui a été annoncé à la réunion

-Où ?

-Dans les Vosges, à Fresse sur Moselle au centre d'accueil La Colline. (Monsieur Boez a déjà organisé plusieurs classes de neige à cet endroit).

Les raisons du changement de lieu sont liées au souhait de changement de la part d'une partie de l'encadrement, et permettre aux élèves qui sont venus dans le Jura en 2019 de vivre autre chose.

-Quand ?

-Au cours de la deuxième semaine des vacances d'hiver, du 23 au 28 février.

Départ dimanche 23, vers 9h (à préciser)

Retour vendredi 28, vers 17h (à préciser)

-Comment ?

-En autobus, avec autobus qui reste sur place pour les déplacements lors du séjour.

Avec : soit la compagnie Lussiez (un chauffeur fait régulièrement des transports pour ce centre d'accueil et a l'habitude de conduire en montagne)

soit la compagnie Marcot (compagnie basée dans les Vosges et avec laquelle Monsieur Boez a déjà travaillé)

-Avec qui ?

-l'équipe d'encadrement reste sensiblement la même que les années précédentes :

Mme Lambert et M. Boez (enseignants à l'école des Acacias)

Mme La Gaïpa et M. Le Duault(enseignants à l'école Siméon Cuveillier)

M. Delbart (enseignant et directeur d'école à Douchy)

Un sixième adulte devrait se joindre à nous (vu le nombre de participants)

Les cinq (ou six) adultes encadrent ce voyage en tant qu'animateurs USEP.

-Et l'assurance ?

-Tous les participants (titulaires de la licence USEP) seront couverts par une assurance souscrite par notre association USEP ACACIAS.

-Pour quoi faire ?

-Le planning prévisionnel prévoit ski de fond tous les matins, encadré par des moniteurs de l'ESF (ski toute la journée le jeudi) + visite de l'atelier d'un fabricant de jouets en bois, visite d'une confiserie et sortie raquettes les après-midis.

-Combien ?

-Le coût par élève s'élève (au jour de la réunion) à 445⁽²⁾ par enfant (devis établi sur la base de 25 enfants participants). Ce coût ne pourra que diminuer. Des demandes de subvention seront effectuées. Les familles qui le souhaitent pourront vendre des cases de tombola pour faire diminuer leur participation. Si le bus n'est pas utile chaque jour, la facturation du poste « transport » sera revue à la baisse. Le nombre plus important de participants fera baisser la participation concernant le transport.

Les règlements pourront être effectués en une ou plusieurs fois. Un acompte de 50€ est exigé pour l'inscription. ⁽¹⁾

-Pochette navette...

Une pochette navette, nominative, sera remise à chaque élève. Elle contiendra une grille sur l'état des versements. Toute correspondance entre l'école et les familles, ainsi que les versements, devront se faire impérativement dans cette pochette navette.

-Site internet

Il sera mis à jour, comme d'habitude, plusieurs fois par jour. Les familles et amis seront informés presque en temps réel du déroulement du séjour.

-Documents

-Divers documents vous seront remis pour être remplis. Merci de les renseigner le plus précisément possible :

Fiche de renseignements

Fiche sanitaire

Trousseau

etc

(1)Une première participation sera demandée très vite afin que nous puissions régler le montant de la réservation au centre d'accueil. Nous ne disposons pas d'avance de trésorerie.

(2) D'après le nouveau devis, la participation maximum demandée pour chaque enfant sera de 390€, mais ce montant devrait encore diminuer.

A l'issue de la réunion, 37 élèves étaient inscrits + une liste d'attente.

M. Boez a contacté le centre d'accueil pour envisager la possibilité de partir à 37. Un troisième moniteur de ski était dès lors impératif. La présence de ce troisième moniteur de ski nous permet de monter l'effectif à 42 élèves ; les locaux nous le permettent également.

Nous avons donc pris tous les enfants inscrits + ceux qui étaient sur la liste d'attente.

Il ne nous sera pas possible de monter l'effectif au-delà.

Une seconde réunion (fin décembre, début janvier) sera organisée afin d'aborder les points pratiques, faire le point sur les formalités administratives et financières, le trousseau minimum, l'argent de poche,

Chaque famille sera reçue individuellement afin de signaler tout ce qui pourrait nous être utile de connaître concernant leur enfant.

Compte-rendu établi le 23/09/2019

Mme Lambert / M. Boez